



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 97 - AOUT 2010**



# SOMMAIRE

## Délégation Territoriale de l'ARS

### POLE SANTE

Avis - Avis d'ouverture d'un concours interne sur titres pour le recrutement d'un Infirmier diplômé d'état de Classe Normale à la Résidence les Avens à Peyrestortes .....	1
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

## Direction Départementale des Finances Publiques

Autre - Délégations générales et spéciales pour la direction générale des finances publiques .....	3
----------------------------------------------------------------------------------------------------	---

## Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Autre - Approbation et autorisation pour l'exécution des projets de distribution d'énergie électrique .....	16
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

## Partenaires

Avis - Avis d'ouverture de concours sur titres pour le recrutement d'un animateur (trice) de la fonction publique hospitalière à la maison de retraite de Salses le Chateau .....	20
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Avis - Avis d'ouverture d'un concours interne sur titres d'une infirmière diplômée d'Etat de classe normale à la résidence Les Avens de Peyrestortes .....	22
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

## Préfecture des Pyrénées- Orientales

### Cabinet

Arrêté N °2010218-0001 - Modifiant la nomination du régisseur titulaire et régisseur suppléant auprès de la police municipale de la commune de MAUREILLAS LAS ILLAS .....	24
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Arrêté N °2010218-0002 - Modifiant la nomination du régisseur titulaire et du régisseur suppléant auprès de la police municipale de Peyrestortes .....	27
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----





PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

## **Avis**

**signé par Autres  
le 26 Juillet 2010**

**Délégation Territoriale de l'ARS  
POLE SANTE**

Avis d'ouverture d'un concours interne sur titres pour le recrutement d'un Infirmier diplômé d'état de Classe Normale à la Résidence les Avens à Peyrestortes

**RESIDENCE  
LES AVENS  
PEYRESTORTES**

**AVIS D'OUVERTURE D'UN CONCOURS INTERNE SUR TITRES  
D'UNE INFIRMIERE DIPLOMEE D'ETAT DE CLASSE NORMALE  
A LA RESIDENCE LES AVENS  
DE PEYRESTORTES - PYRENEES ORIENTALES.  
Le 26 juillet 2010**

Un concours sur titre interne est organisé conformément au Décret N° 1988-1077 du 30 novembre 1988 portant statuts des personnels Infirmiers de la Fonction Publique Hospitalière en vue de pourvoir 1 poste d'Infirmier Diplômé d'Etat de Classe normale

Peuvent faire acte de candidature les personnes titulaires du diplôme d'Infirmier D'Etat, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'Infirmier, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier sans limitation dans le service où ils sont affectés, soit du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique comptant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours, au moins cinq ans de services effectifs dans un ou plusieurs des corps précités,

Les candidatures doivent être adressées par écrit, dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis (le cachet de la Poste faisant foi) à Madame la Directrice de la Résidence les Avens, boulevard national BP 4, 66600 PEYRESTORTES.

**Maison de Retraite Publique  
Boulevard National – B.P 4 – 66600 PEYRESTORTES**



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

**Autre**

**signé par Trésorier Payeur Général  
le 06 Août 2010**

**Direction Départementale des Finances Publiques**

Délégations générales et spéciales pour la  
direction générale des finances publiques

## DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES ET SPÉCIALES

### Direction Générale des Finances Publiques Direction Départementale des Finances Publiques des Pyrénées-Orientales

Nommé Directeur départemental des finances publiques des Pyrénées-Orientales par décret du 14 décembre 2009, j'ai fixé par décision du 21 décembre 2009 la liste de mes mandataires et l'étendue de leurs pouvoirs. A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, je modifie celle-ci comme suit :

#### 1-DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

Délégation générale est donnée à :

#### Signature et paraphe

#### Françoise BIZZARRI

Mme **Françoise BIZZARRI**, Directrice divisionnaire, Directrice du pôle Pilotage et Ressources,

#### Philippe MOLINIER

M. **Philippe MOLINIER**, Directeur départemental, Directeur du pôle Gestion Publique,

#### Véronique CONRY

Mme **Véronique CONRY** Directrice Divisionnaire, Directrice du pôle Gestion Fiscale,

#### Patrick REBOUL

M. **Patrick REBOUL**, Directeur Divisionnaire, Directeur du pôle Gestion Fiscale,

#### Thierry JANSON

M. **Thierry JANSON**, Directeur Divisionnaire, Directeur en charge de la Mission Maîtrise des Risques,

à l'effet de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seuls ou concurremment avec moi tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent.

## 2-DÉLÉGATIONS SPÉCIALES

### Dans le cadre du pôle Pilotage et Ressources

Délégation spéciale est donnée à :

Martine DEROCHE

Mme **Martine DEROCHE**, Inspectrice départementale, chef de la division Gestion des Ressources Humaines – Formation

Pierre LOUSTAUNAU

M. **Pierre LOUSTAUNAU**, Trésorier principal, chef de la division Budget – Logistique – Immobilier – Pilotage général

Jean-Paul DEDIEU

M. **Jean-Paul DEDIEU**, Receveur percepteur, chargé de Mission Risques Professionnels, document unique, CHS, ACOMO, sécurité, crises, pandémie

à l'effet de signer les correspondances et les actes pour autant qu'ils concernent leur propre division ainsi que tous les actes relatifs au pôle auquel est rattachée leur division à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part, de celle du Directeur du pôle et du chef de la division à laquelle sont rattachés les correspondances et actes.

Délégation spéciale est également accordée à :

Jeannine ARROYO

Mme **Jeannine ARROYO**, Inspectrice, chef du service Ressources Humaines – Filière Fiscale

Fleurinée TARALLO

Mme **Fleurinée TARALLO**, Inspectrice, chef du service Ressources Humaines – Filière Gestion Publique

Patrick BALSSA

M. **Patrick BALSSA**, Inspecteur, chef du service Budget – Logistique - Immobilier

**Christine MAURY**

Mme **Christine MAURY**, Inspectrice pour le service Stratégie emploi - Contrôle de gestion  
Qualité de service

**Evelyne ALIU**

Mme **Evelyne ALIU**, Inspectrice, Chef du service formation professionnelle, concours,

à l'effet de signer les correspondances et les actes pour autant qu'ils concernent leur propre compétence ainsi que tous les actes relatifs à la division à laquelle ils sont rattachés à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement du Directeur du pôle, du chef de la division et de l'inspecteur dont relève la mission.

Reçoivent pouvoir :

avec faculté d'agir séparément, de signer exclusivement les récépissés, déclarations de recette et reçus de dépôts de fonds et valeurs, les bordereaux d'envoi et tout autre document ordinaire du service courant concernant exclusivement leur propre service :

**Michelle DARRIEUX**

Mme **Michelle DARRIEUX**, Contrôleur

**Marie SALA**

Mme **Marie SALA**, Contrôleur principal

**Thierry MUNOZ**

M. **Thierry MUNOZ**, Contrôleur

**Dans le cadre du pôle Gestion Publique**

Délégation spéciale est donnée à :

**Michèle TAHON**

Mme **Michèle TAHON**, Receveur percepteur, chef de la division SPL – Action Economique

**Dominique FONS**

Mme **Dominique FONS**, Receveur percepteur, chef de la division État

- Jacques VILANOVE** M. Jacques VILANOVE, Inspecteur principal, chef de la division France-Domaine
- à l'effet de signer les correspondances et les actes concernant leur division ainsi que tous les actes relatifs au pôle auquel est rattachée leur division à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part, de celle du Directeur du pôle et du chef de la division à laquelle sont rattachées les correspondances et actes.
- Délégation spéciale est également donnée à :
- Françoise FABRE** Mme Françoise FABRE, Inspectrice, chef du service Fiscalité Directe Locale et intercommunalité
- Françoise GATOUNES** Mme Françoise GATOUNES, Inspectrice, chef du service Conseil. Soutien juridique administratif et budgétaire. Qualité et production des comptes
- Huguette TROMPETTE** Mme Huguette TROMPETTE, Inspectrice, en charge du déploiement et suivi Hélios, Correspondante monétique et dématérialisation
- Régine THUAYRE** Mme Régine THUAYRE, Inspectrice, chargée de l'Action Economique
- Jean-Philippe HELMER** M. Jean-Philippe HELMER, Inspecteur, chef du service Comptabilité
- Soazig AUFFRET** Mle Soazig AUFFRET, Inspectrice, chef du service Dépense de l'Etat
- Nathalie COMBALUZIER** Mme Nathalie COMBALUZIER, Inspectrice, chef du service Recettes de l'Etat
- Thérèse DARNER** Mme Thérèse DARNER, Inspectrice, chef du service Dépôts de fonds – Services financiers

**Christiane BRUNEAU**

Mme **Christiane BRUNEAU**, Inspectrice, évaluatrice – Commissaire du gouvernement

**Christophe QUINTA**

M. **Christophe QUINTA**, Inspecteur, évaluateur - Commissaire du gouvernement

**Anita SAEZ**

Mme **Anita SAEZ**, Inspectrice, évaluatrice – Commissaire du gouvernement

à l'effet de signer les correspondances et les actes concernant leur propre service ainsi que tous les actes relatifs à la division à laquelle ils sont rattachés à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement du Directeur du pôle, du chef de la division et de l'inspecteur dont relève la mission.

**Reçoivent pouvoir :**

avec faculté d'agir séparément, de signer exclusivement les récépissés, déclarations de recette et reçus de dépôts de fonds et valeurs, les bordereaux d'envoi et tout autre document ordinaire du service courant concernant exclusivement leur propre service :

**Marie-Claire BARRIAS**

Mlle **Marie-Claire BARRIAS**, Contrôleur principal

**Annie BARBA**

Mme **Annie BARBA**, Contrôleur principal

**Martine LAVAIL**

Mme **Martine LAVAIL**, Contrôleur

**Muriel BERTHOU**

Mlle **Muriel BERTHOU**, Contrôleur principal

**Jean-Marie PLANAS**

M. **Jean-Marie PLANAS**, Contrôleur principal

**Eric JOURDAM**

M. Eric JOURDAM, Contrôleur principal

**Lydie GALY**

Mme Lydie GALY, Agent d'administration principal

**Hervé VIARD**

M. Hervé VIARD, Agent d'administration principal

**Jean-Michel FROGER**

M. Jean-Michel FROGER, Agent d'administration

**Chantal RODA**

Mme Chantal RODA, Contrôleur principal

**Catherine FACHE**

Mme Catherine FACHE, Contrôleur principal

**Christian BOSC**

M. Christian BOSC, Contrôleur principal

**Christine CHAMBRION**

Mlle Christine CHAMBRION, Contrôleur principal

**Bernard NAZON**

M. **Bernard NAZON**, Contrôleur principal

**Laurent RUIZ**

M. **Laurent RUIZ**, Contrôleur principal

**Dans le cadre du pôle gestion fiscale**

A l'exclusion des délégations spécifiques accordées dans le cadre du contentieux fiscal

Délégation spéciale est donnée à :

**Claire MAYNAU**

Mme **Claire MAYNAU**, Inspectrice principale, chef de la Division Pilotage

**Martine DELMAS**

Mme **Martine DELMAS**, Inspectrice départementale, chef de la division du Contrôle fiscal et des Affaires Juridiques

à l'effet de signer les correspondances et les actes concernant leur division ainsi que tous les actes relatifs au pôle auquel est rattachée leur division à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part, de celle des Directeurs du pôle et du chef de la division à laquelle sont rattachés les correspondances et actes.

Délégation spéciale est également donnée à :

**Christophe DEIT**

M. **Christophe DEIT**, Inspecteur , bloc des particuliers, des amendes

**Serge DEJEAN**

M. **Serge DEJEAN**, Inspecteur, bloc des particuliers, missions cadastrales et publicité foncière

**Marcel MIXERAS**

M. **Marcel MIXERAS**, Inspecteur, bloc des professionnels et de l'enregistrement

**Jùlia BACO-SICARD**

Mme **Jùlia BACO-SICARD**, Inspectrice, chargée du Contrôle fiscal et du Remboursement TVA

**Gérard PASCUAL**

M. **Gérard PASCUAL** Inspecteur, chargé du Contrôle fiscal et du Remboursement TVA

**Hélène PECH DE LACLAUSE**

Mme Marie-**Hélène PECH DE LACLAUSE** , Inspectrice, chargée du Contrôle fiscal et du Remboursement TVA

**Marie-Claude GOT**

Mme **Marie-Claude GOT**, Inspectrice chargée des Affaires juridiques

**Marie-Josée MARTI**

Mme **Marie-Josée MARTI**, Inspectrice, chargée des Affaires juridiques

**Sophie NIETO**

Mme **Sophie NIETO**, Inspectrice, chargée des Affaires juridiques

**Patrick ROUZIES**

M. **Patrick ROUZIES**, Inspecteur chargé des Affaires juridiques

**Etienne VILANOVA**

M. **Etienne VILANOVA**, Inspecteur chargé des Affaires juridiques

à l'effet de signer les correspondances et les actes pour autant qu'ils concernent leur propre compétence ainsi que tous les actes relatifs à la division à laquelle ils sont rattachés à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement des Directeurs du pôle, du chef de la division et de l'inspecteur dont relève la mission.

Reçoivent pouvoir :

avec faculté d'agir séparément, de signer exclusivement les récépissés, déclarations de recette et reçus de dépôts de fonds et valeurs, les bordereaux d'envoi et tout autre document ordinaire du service courant concernant exclusivement leur propre service :

Régine GUGLIELMETTI

Mme Régine GUGLIELMETTI, Contrôleur principal

Délégations spéciales pour agir en justice

Mme Françoise BIZZARRI, M. Philippe MOLINIER, Mme Véronique CONRY, M. Patrick REBOUL, M. Thierry JANSON, Mme Martine DEROCHE, M Pierre. LOUSTAUNAU, M. Jean-Paul DEDIEU, Mme Michèle TAHON, Mme Dominique FONS, M. Jacques VILANOVE, Mme Claire MAYNAU, Mme Martine DELMAS, M. Christophe DEIT, Mme Nathalie COMBALUZIER, M. Patrick ROUZIES, M. Christian BOSC, Mme Christine CHAMBRION  
Mme Régine GUGLIELMETTI reçoivent, délégation spéciale pour agir en mon nom et me représenter en justice.

Délégations spéciales dans le cadre des missions rattachées au Directeur départemental des finances publiques

Mission d'audit

Délégation spéciale est donné à :

Michel CONRY

M. Michel CONRY, Inspecteur principal

Robert GARRABÉ

M. Robert GARRABÉ, Inspecteur principal

Anne MONÉ

Mme Anne MONÉ, Inspectrice principale

Véronique MONTGAILLARD Mme Véronique MONTGAILLARD, Inspectrice principale

à l'effet de signer les correspondances actes et documents afférents à leur mission ainsi que les remises de service et procès-verbaux d'installation des comptables du département et toutes les pièces annexes.

**Mission Maîtrise des Risques**

Délégation spéciale est donné à :

**Patricia ROSIAK**

Mme Patricia ROSIAK, Inspectrice,

à l'effet de signer les correspondances et les documents concernant les affaires courantes pour autant qu'ils concernent ce service.

**Reçoivent pouvoir :**

avec faculté d'agir séparément, de signer exclusivement les bordereaux d'envoi et tout autre document ordinaire du service courant concernant exclusivement leur propre service :

**Antoinette MILHOMME**

Mme Antoinette MILHOMME, contrôleur principal

**Christelle BELHABIB**

Mme Christelle BELHABIB, contrôleur

**Mission Politique Immobilière de l'Etat**

Délégation spéciale est donné à :

**Monique FANTIN**

Mme **Monique FANTIN**, Conservatrice des Hypothèques, Responsable Départementale de la Politique Immobilière de l'Etat

à l'effet de signer les correspondances et les documents liés à sa mission.

**Mission Communication**

Délégation spéciale est donnée à :

**Robert GARRABÉ**

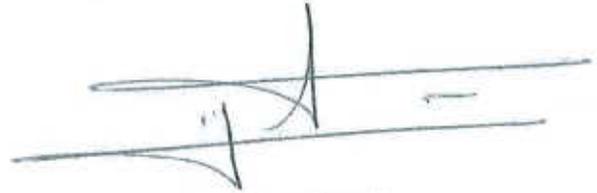
M. **Robert GARRABÉ**, Inspecteur principal, Responsable de la mission communication

à l'effet de signer les correspondances et les documents liés à sa mission.

La présente délégation de signature sera publiée au recueil des actes administratifs du département des Pyrénées-Orientales.

Fait à Perpignan , le 1<sup>er</sup> juillet 2010

L'Administrateur Général des finances publiques, Directeur Départemental des Finances Publiques des Pyrénées-Orientales.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned above the printed name.

Jean-Paul MÉTOIS



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

**Autre**

**signé par Directeur DDTM  
le 02 Août 2010**

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer**

Approbation et autorisation pour l'exécution  
des projets de distribution d'énergie électrique



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

**Autre**

**signé par Directeur DDTM  
le 02 Août 2010**

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer**

Approbation et autorisation pour l'exécution  
des projets de distribution d'énergie électrique

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer

Service Urbanisme Habitat

Unité Cadre de Vie

Horaires d'ouverture au public

Accueil du public situé :  
10, avenue Maréchal Joffre  
Perpignan

Perpignan, le - 2 AOUT 2010

**APPROBATION ET AUTORISATION  
POUR L'EXECUTION DES PROJETS  
DE DISTRIBUTIONS D'ENERGIE  
ELECTRIQUE**

**LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES TERRITOIRES ET DE LA MER  
CHARGE DU CONTRÔLE DES DISTRIBUTIONS D'ENERGIE ELECTRIQUE  
DANS LE DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES**

Vu la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie électrique et le décret du 29 juillet 1927 modifié par celui du 14 août 1975 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi et notamment l'article 50 dudit décret

Vu la circulaire du 13 août 1998 de M. le secrétaire d'Etat à l'Industrie relative à la publicité des décisions d'approbation et d'autorisation d'exécution des travaux relatifs aux ouvrages de transport et de distribution d'énergie électrique

Vu le projet présenté à la date du 04.05.2010 par M. le chef de Centre ERDF, en vue du Renouveau du Réseau BTA/A – depuis le Poste « Castors », Quartier des Castors, rue & impasse Henri de Lacaze-Duthiers - rues des Raisins & Jean Guiter – Art.50 n° 022DP10 /045941/FFR –

Vu la conférence en date du 08.07.2010, avec visite sur les lieux des services de la mairie de Perpignan, d'ERDF et de la DDTM

Vu l'avis favorable de :

- M. le Maire de Perpignan
- M. l'Architecte des Bâtiments de France
- la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée

Vu l'avis de la Direction des Routes en date du 14.06.2010, le réseau routier départemental n'étant pas concerné,

France telecom consultés le 21.05.2010 n'ayant fait connaître aucune opposition aux travaux,

Adresse Postale : 2 rue Jean Richepin - BP 50909 - 66020 PERPIGNAN CEDEX

Téléphone : ☎+33 (0)4.68.38.12.34

horaires d'ouverture : 8h00-12h00 / 13h30-17h00

Fax : ☎+33 (0)4.68.38.11.29

Renseignements :

☎ INTERNET : [www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr](http://www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr)

☎ COURRIEL : [ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr](mailto:ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr)

APPROUVE le projet d'exécution susmentionné et AUTORISE M. le chef de Centre ERDF à exécuter les ouvrages prévus au projet présenté le 04.05.2010, à charge pour lui de se conformer aux dispositions des arrêtés ministériels déterminant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique, ainsi qu'aux prescriptions spéciales ci-après :

La mairie de Perpignan : Les poteaux-bois prévus seront remplacés par des poteaux-béton, à l'exception du poteau « 23 » sis impasse de Lacaze Duthiers.

Le positionnement exact sera à analyser sur place avec les services de la voirie, lors du début des travaux, en fonction des aménagements de voirie que la ville doit réaliser concomitamment.

Les services de la communauté d'agglomération : - Tout croisement de réseaux devra se faire à 0,40 m minimum de la canalisation, tout croisement d'ouvrages ou de canaux à 0,40 m des extrados.

- Les plans des réseaux d'Eau Potable et d'Eaux Usées seront délivrés au demandeur par VEOLIA Eau, Délégué de service public, à Perpignan. (Tél. 04 68 66 26 62).

- Le plan des réseaux d'Eaux Pluviales et des Canaux et les renseignements sont communiqués à titre indicatif, les branchements et accessoires ne sont pas représentés.

Les emplacements exacts des ouvrages non apparents sont à déterminer par le demandeur, par sondages.

Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

La présente autorisation :

- sera affichée immédiatement dans la ou les communes intéressées pour une durée de deux mois. Il sera justifié de cette formalité par l'envoi d'un certificat d'affichage à M. le directeur départemental des Territoires et de la Mer chargé du contrôle des distributions d'énergie électrique.

- sera insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

P/ le directeur départemental des Territoires et de la Mer, chargé du contrôle des distributions d'énergie électrique,

la chef du service S.U.H.,

  
Sandrine Torredemer

Copie de la présente autorisation sera adressée à :

- M. le Chef de Base Travaux Structure URE LARO /ERDF – Perpignan
- M. le Préfet du département des Pyrénées-Orientales - Bureau de la coordination
- M. l'Architecte des Bâtiments de France
- M. le Maire de Perpignan - Division Réseaux urbains - Division Voirie
- PMCA - Dpt de l'Environnement & de l'Equipement Durable du Territoire
- France telecom



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

## **Avis**

**signé par Autres  
le 06 Août 2010**

### **Partenaires**

Avis d ouverture de concours sur titres pour le recrutement d un animateur (trice) de la fonction publique hospitalière à la maison de retraite de Salses le Chateau



Salses-le-Château, le 28 Juin 2010

**Avis d'ouverture de concours sur titres  
pour le recrutement d'un Animateur (trice) de la Fonction  
Publique Hospitalière**

Un concours sur titre aura lieu à la Maison de Retraite de Salses-le-Château en vue de pourvoir un poste **d'Animateur (trice) de la Fonction Publique Hospitalière**.

Peuvent faire acte de candidature toutes personnes remplissant les conditions énumérées :

- A l'article 3 du Décret n°93-654 du 26 mars 1993 modifié portant statut particulier des animateurs de la Fonction Publique Hospitalière.
- Peuvent être candidats, outre les titulaires ci-dessus énumérés, les titulaires d'un diplôme reconnu équivalent par la commission instituée par le décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplôme requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emploi de la Fonction publique.

**Les dossiers d'inscription doivent comporter :**

- Une copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ou d'une pièce justifiant de la qualité de ressortissant d'un des Etats membre de la Communauté Economique Européenne.
- Un curriculum vitae indiquant le ou les titres détenus, les diverses fonctions occupées et les périodes d'emploi accompagné d'une lettre de motivation.
- diplôme reconnu équivalent par la commission instituée par le décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplôme requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emploi de la Fonction publique.

*Les candidatures devront être adressées (le cachet de la poste faisant foi) ou remises dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel, à :*

**Mademoiselle La Directrice**

**Anne-Marie MARRE  
D900 – BP 23  
66600 Salses-le-Château**



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

## **Avis**

**signé par Autres  
le 06 Août 2010**

### **Partenaires**

Avis d ouverture d un concours interne sur titres d une infirmière diplomée d Etat de classe normale à la résidence Les Avens de Peyrestortes

**RESIDENCE  
LES AVENS  
PEYRESTORTES**

**AVIS D'OUVERTURE D'UN CONCOURS INTERNE SUR TITRES  
D'UNE INFIRMIERE DIPLOMEE D'ETAT DE CLASSE NORMALE  
A LA RESIDENCE LES AVENS  
DE PEYRESTORTES - PYRENEES ORIENTALES.  
Le 26 juillet 2010**

Un concours sur titre interne est organisé conformément au Décret N° 1988-1077 du 30 novembre 1988 portant statuts des personnels Infirmiers de la Fonction Publique Hospitalière en vue de pourvoir 1 poste d'Infirmier Diplômé d'Etat de Classe normale

Peuvent faire acte de candidature les personnes titulaires du diplôme d'Infirmier D'Etat, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'Infirmier, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier sans limitation dans le service où ils sont affectés, soit du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique comptant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours, au moins cinq ans de services effectifs dans un ou plusieurs des corps précités,

Les candidatures doivent être adressées par écrit, dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis (le cachet de la Poste faisant foi) à Madame la Directrice de la Résidence les Avens, boulevard national BP 4, 66600 PEYRESTORTES.

**Maison de Retraite Publique  
Boulevard National – B.P 4 – 66600 PEYRESTORTES**



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

## **Arrêté n °2010218-0001**

**signé par Directeur de Cabinet  
le 06 Août 2010**

**Préfecture des Pyrénées- Orientales  
Cabinet  
Bureau du Cabinet**

Modifiant la nomination du regisseur titulaire  
et regisseur suppleant aupres de la police  
municipale de la commune de MAUREILLAS  
LAS ILLAS

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**Préfecture**

**Cabinet du Préfet**

Cabinet

Perpignan, le 6 août 2010

**Dossier suivi par :**  
Michèle Gailhou

☎ : 04.68.51.65.19  
☎ : 04.86.06.02.78  
✉ : michele.gailhou  
@pyrenees-orientales.gouv.fr  
Référence : nomination  
régisseur titulaire et  
suppléant

**ARRETE PREFECTORAL**  
**Modifiant la nomination d'un régisseur titulaire et d'un**  
**régisseur suppléant auprès de la police municipale de la**  
**commune**  
**de MAUREILLAS LAS ILLAS**

**LE PREFET DES PYRENEES-ORIENTALES,**  
**Chevalier de la légion d'honneur,**

VU l'arrêté préfectoral n° 4567/02 du 23 décembre 2002, portant création d'une régie de recettes d'Etat auprès de la police municipale de la commune de MAUREILLAS LAS ILLAS;

VU l'arrêté préfectoral n° 4576/02 du 23 décembre 2002, portant nomination d'un régisseur d'Etat et d'un régisseur suppléant auprès de la police municipale de la commune de MAUREILLAS LAS ILLAS,

VU le courrier de Monsieur le Maire de MAUREILLAS LAS ILLAS en date du 2 juin 2010 portant sur la nomination de régisseurs titulaire et suppléant auprès de la police municipale de la commune ;

VU l'avis de Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques en date du 18 juin 2010,

**SUR PROPOSITION** de Mme le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet de la Préfecture des Pyrénées-Orientales

.../

- ARRETE -

Article 1 – M. Emmanuel CARLIER, Gardien de la police municipale, est nommé en qualité de régisseur titulaire et M. Sylvain BOIXADERAS, agent contractuel, en qualité de régisseur suppléant de la régie de recettes de la police municipale de MAUREILLAS LAS ILLAS

Article 2 – le reste sans changement.

Article 3 – Mme le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet de la préfecture des Pyrénées-Orientales, Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques, Monsieur le Maire de MAUREILLAS LAS ILLAS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Pour le Préfet et par délégation  
le sous-préfet, directeur de cabinet,  
Signé : Frédérique CAMILLERI



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

## **Arrêté n ° 2010218-0002**

**signé par Directeur de Cabinet  
le 06 Août 2010**

**Préfecture des Pyrénées- Orientales  
Cabinet  
Bureau du Cabinet**

Modifiant la nomination du regisseur titulaire  
et du regisseur suppleant aupres de la police  
municipale de Peyrestortes

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**Préfecture**

**Cabinet du Préfet**

Cabinet

Perpignan, le 6 août 2010

**Dossier suivi par :**  
Michèle Gailhou

☎ : 04.68.51.65.19  
☎ : 04.86.06.02.78  
✉ : michele.gailhou  
@pyrenees-orientales.gouv.fr  
Référence : nomination  
régisseur titulaire et  
suppléant

**ARRETE PREFECTORAL**  
**Modifiant la nomination d'un régisseur titulaire et d'un**  
**régisseur suppléant auprès de la police municipale de la**  
**commune**  
**de PEYRESTORTES**

**LE PREFET DES PYRENEES-ORIENTALES,**  
**Chevalier de la légion d'honneur,**

VU l'arrêté préfectoral n° 1287/05 du 22 avril 2005, portant création d'une régie de recettes d'Etat auprès de la police municipale de la commune de PEYRESTORTES;

VU l'arrêté préfectoral n° 1323/05 du 26 avril 2005, portant nomination d'un régisseur d'Etat et d'un régisseur suppléant auprès de la police municipale de la commune de PEYRESTORTES modifié,

VU le courrier de Monsieur le Maire de PEYRESTORTES en date du 8 juin 2010 portant sur la nomination de régisseurs titulaire et suppléant auprès de la police municipale de la commune ;

VU l'avis de Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques en date du 18 juin 2010,

SUR PROPOSITION de Mme le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet de la Préfecture des Pyrénées-Orientales

.../

- **ARRETE** -

Article 1 – M. Eric LENOTTE, Adjoint Technique Territorial, est nommé en qualité de régisseur titulaire et Mme Nathalie BRUNET, Adjoint Administratif Principal, en qualité de régisseur suppléant de la régie de recettes de la police municipale de PEYRESTORTES

Article 2 – le reste sans changement.

Article 3 – Mme le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet de la préfecture des Pyrénées-Orientales, Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques, Monsieur le Maire de PEYRESTORTES sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Pour le Préfet et par délégation  
le sous-préfet, directeur de cabinet,  
signé : Frédérique CAMILLERI